



HAL
open science

Évolutions du syndicalisme familial : Les enseignements d'une étude régionale sur la Confédération syndicale des familles

Lilian Mathieu

► **To cite this version:**

Lilian Mathieu. Évolutions du syndicalisme familial : Les enseignements d'une étude régionale sur la Confédération syndicale des familles. *Le Mouvement social*, 2018, n° 265 (4), pp.55-70. 10.3917/lms.265.0055 . halshs-02105279

HAL Id: halshs-02105279

<https://shs.hal.science/halshs-02105279>

Submitted on 20 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évolutions du syndicalisme familial : Les enseignements d'une étude régionale sur la Confédération syndicale des familles

Lilian Mathieu

Directeur de recherche

Centre Max Weber, CNRS-ENS de Lyon

Les sciences sociales, surtout sensibles au schème de l'innovation, particulièrement prégnant dans l'étude des phénomènes militants¹, s'intéresse peu aux formes d'engagement routinisées et des organisations, parfois très anciennes, qui les accueillent. Les mouvements familiaux sont particulièrement victimes de cette logique d'invisibilisation. Les récents débats autour de la famille (et spécialement autour de l'accès au mariage et à l'adoption des couples de même sexe) ont surtout attiré l'attention sur leurs franges les plus conservatrices² alors que les organisations issues d'une tradition davantage progressiste — telle la Confédération syndicale des familles (CSF) — n'ont guère fait l'objet d'étude notable depuis une vingtaine d'années.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce désintérêt. Une première tient à l'institutionnalisation des mouvements familiaux, appelés à siéger aux différents échelons (du local au national) de diverses instances dont, en premier lieu, les Unions départementales des associations familiales (UDAF). Dès lors, leur étude peut paraître moins pertinente à une sociologie du militantisme qui tend à valoriser les dimensions publique et contestataire des répertoires d'action. Une deuxième hypothèse pointe la diversification des secteurs d'activité de ces mouvements, source d'un certain brouillage identitaire, qui les font apparaître comme les représentants des locataires, des consommateurs ou des parents d'élèves, sans que la référence familiale parvienne à totalement unifier leur action. On peut également supposer que l'invocation d'un statut syndical, constitutif de l'identité de ces mouvements familiaux mais appliqué à la sphère extra-professionnelle, peut paraître décalée dans un contexte de dévalorisation du syndicalisme d'entreprise³. Enfin, un mouvement prétendant défendre les intérêts des familles les plus modestes dans une démarche d'éducation populaire souffre de la dévaluation symbolique des enjeux de lutte et des formes d'engagement propres au monde ouvrier⁴.

Cette dévaluation symbolique du syndicalisme familial contraste avec l'influence qui a pu être la sienne dans l'après-Seconde Guerre mondiale. L'action de la CSF et d'organisations historiquement proches, telle la Confédération syndicale du cadre de vie ou la Confédération des associations populaires familiales syndicales, s'est longtemps

¹ On pense spécialement aux travaux de Jacques Ion tels que *La Fin des militants ?*, Paris, éditions de l'Atelier, 1997, et *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2013.

² Voir les sections consacrées à la Confédération nationale des associations familiales catholiques dans S. RETIF, *Logiques de genre dans l'engagement associatif*, Paris, Dalloz, 2013.

³ Voir D. ANDOLFATTO, D. LABBE, *Toujours moins ! Le syndicalisme à la française*, Paris, Gallimard, 2009.

⁴ A. COLLOVALD, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in A. COLLOVALD (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes, PUR, 2002. Voir également S. NICOURD (dir.), *Le Travail militant*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009 et F. SAWICKI, J. SIMEANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant », *Sociologie du travail*, 51, 2009, p. 97-125.

inscrite dans la mouvance du catholicisme social, spécialement de tradition jociste, qui a fourni d'amples effectifs militants à une large palette de mouvements sociaux des années 1960 et 1970 avant d'entrer en crise à l'orée des années 1980⁵. Autrefois influents, ceux que l'on appelait les « cathos de gauche » se sont effacés comme entité sociale et politique, et leurs organisations emblématiques ont connu des redéfinitions conséquentes ou un déclin significatif.

On comprend dans ces conditions qu'interroger l'affaiblissement du syndicalisme familial passe par une étude de son recrutement : sa perte d'influence et de visibilité pourrait ainsi tenir à un délitement ou à une transformation de ce qui constituait antérieurement sa principale base sociale et que des travaux antérieurs — ceux de Michel Chauvière et de Bruno Duriez en premier lieu⁶ — permettent de localiser au sein des classes populaires en mobilité ascendante et des nouvelles classes moyennes. La présente étude, fondée sur une enquête menée en 2014 auprès des adhérents de la CSF de la région Rhône-Alpes, ne saurait prétendre apporter des réponses définitives à ces questionnements. Malgré ses limites, elle n'en fait pas moins apparaître des constantes et des tendances suffisamment significatives pour qu'on puisse en déduire quelques pistes d'analyse.

La Confédération syndicale des familles

La Confédération syndicale des familles (CSF), née en 1959, est l'héritière directe du Mouvement populaire des familles (MPF), fondé en 1941 dans la continuité de la Ligue ouvrière chrétienne dont il poursuit l'objectif, constitutif du catholicisme social, de ramener la classe ouvrière au christianisme⁷. Dans le contexte difficile de l'immédiat après-guerre, le MPF organise un soutien aux familles modestes via des comités de ménagères, des machines à laver collectives, des coopératives d'achat, des aides familiales, des placements d'enfants à la campagne ou encore des maisons de vacances. Les Associations familiales ouvrières (AFO), créées en 1946, prennent en charge l'action du MPF au niveau local en la dotant d'une dimension revendicative, notamment au travers d'opérations de squattage dans un contexte de crise du logement. En 1949, le MPF cesse d'être un mouvement d'Église ; témoignage de son ancrage à gauche, plusieurs de ses membres participent en 1960 à la fondation du Parti socialiste unifié (PSU).

L'action des AFO se développe et se diversifie en intégrant les questions du logement, du pouvoir d'achat, de l'éducation ainsi que via la mise en place de services ou

⁵ D. PELLETIER, J.-L. SCHLEGEL (dir.), *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

⁶ M. CHAUVIERE, B. DURIEZ, « Couches intermédiaires et syndicalisme extra-professionnel », *Sociologie du travail*, 27 (2), 1985, p. 165-175. D'autres résultats, tirés de la même étude auprès de 774 militants, sont présentés dans M. CHAUVIERE, B. DURIEZ, *Qui sont les militants de la CSF ?*, CSF, Congrès confédéral de Nantes, 1984. Cette recherche portait, à la différence de la nôtre, non sur les adhérents mais sur les militants actifs de l'association ; il semble toutefois légitime de s'y référer à des fins de comparaison car, ainsi qu'on le verra plus loin, ce n'est pas sur le plan des propriétés sociales qu'adhérents et militants paraissent se distinguer le plus. Voir également A. ROUSSEAU, « Les classes moyennes et l'aggiornamento de l'Église », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 44, 1982, p. 55-68.

⁷ Les 14 numéros des *Cahiers du GRMF* (Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux) sont une incontournable source sur l'histoire de la mouvance d'où est issue la CSF. Voir également G. DERMENJIAN, D. LOISEAU, « La maternité sociale et le Mouvement Populaire des Familles durant les Trente Glorieuses », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 21, 2005, p. 91-105.

équipements tels qu'aide à domicile et maisons de vacances familiales. En 1959, les AFO donnent naissance à la Confédération syndicale des familles, qui se distingue au sein des associations familiales par ses positions progressistes. Elle s'oppose notamment, dans les années 1970, aux associations conservatrices en matière d'éducation sexuelle, de contraception et d'avortement et milite pour la reconnaissance de ce qu'on n'appelle pas encore les familles monoparentales. Elle se renforce à la même période comme association de défense des consommateurs et des locataires.

La CSF a poursuivi son développement en diversifiant son offre de services dans ses principaux secteurs d'action (consommation, logement, environnement, éducation, santé, vacances-loisirs et culture, aide à domicile, etc.). La période actuelle est marquée par des évolutions complexes, inhérentes à une logique de professionnalisation en tension avec le militantisme bénévole des origines, ainsi qu'à une dépendance accrue à l'égard des financements publics. Quoique de statut associatif, la CSF entend jouer dans l'espace du quartier un rôle similaire à celui d'un syndicat dans l'entreprise, notamment en assurant une représentation des familles dans de nombreuses instances de concertation ou de gestion (et particulièrement au sein des offices HLM). Se définissant comme laïque et politiquement indépendante, elle se réclame de l'éducation populaire en misant sur l'auto-organisation des couches modestes et sur leur mobilisation collective. La CSF comptait au moment de l'enquête environ 35 000 familles adhérentes, implantées dans 500 sections rassemblées dans 70 unions départementales.

Une enquête auprès de l'Union régionale Rhône-Alpes

La recherche dont on présente ici les principaux résultats est elle-même significative de l'affaiblissement du syndicalisme familial déjà évoqué puisqu'elle a été sollicitée par l'Union régionale Rhône-Alpes de la CSF devant une série de constats ou impressions suscitant l'inquiétude de ses responsables : difficulté à renouveler des effectifs vieillissants, sentiment d'une perte de dynamisme, moindre investissement du public populaire et crainte d'une distance croissante entre l'organisation et ses adhérents.

Une enquête par questionnaire auprès des adhérents rhônalpins a été élaborée et conduite par moi-même en 2014 afin d'en identifier les principales caractéristiques sociodémographiques et de cerner le rapport qu'ils entretiennent à l'association. Dans l'impossibilité matérielle d'adresser le questionnaire aux quelque 3 500 adhérents que compte la CSF dans la région, un échantillon aléatoire de 20 % des effectifs (soit près de 700 adhérents) a été sélectionné à partir des listes d'adhésion départementales. 236 questionnaires exploitables ont été renvoyés, soit un taux de retour d'environ 30 %. Ce taux n'a pu être obtenu qu'après que les sections locales, en charge de l'envoi des questionnaires et du suivi de leur retour, aient assuré un important travail de relance. Les difficultés rencontrées dans la conduite de l'enquête livrent elles-mêmes des informations suggestives sur le rapport que les adhérents entretiennent avec l'association. Un nombre conséquent d'enquêtés ne se sont pas sentis concernés par le questionnaire faute d'identifier le syndicat familial. C'est le cas de familles qui ont eu ponctuellement recours aux services de la CSF et y ont adhéré afin de bénéficier de son aide, mais qui n'ont pas investi le versement d'une cotisation d'une signification d'engagement. Pour celles-ci, le paiement de l'adhésion a été davantage perçu comme l'achat d'un service ponctuel. Des difficultés avec l'écrit ou avec la langue française, significatives d'un recrutement à dominante modeste, peuvent également être soulignées et ont conduit certains militants à remplir le questionnaire à partir des

réponses orales des enquêtés. D'autres ont, de manière également récurrente, invoqué leur grand âge pour justifier leur réticence à répondre.

Compte tenu de ces éléments, l'enquête ne saurait livrer qu'une représentation approchée des adhérents de la CSF. Outre les limites inhérentes au taux de réponse et à la représentativité statistique des données recueillies, tout laisse supposer que l'échantillon que composent les répondants effectifs comporte d'importants biais : il est probable que ce sont avant tout ceux qui s'identifient le plus à la CSF et qui la connaissent le mieux qui ont retourné le questionnaire, ainsi que ceux dotés d'un capital culturel les habilitant à répondre. C'est en gardant ces limites à l'esprit que doivent être reçus les résultats qui suivent, qui n'en dessinent pas moins quelques tendances sociographiques relativement lourdes⁸.

Sociographie des adhérents

Les réponses aux questions sociographiques élémentaires laissent apparaître une population à dominante féminine et âgée : deux tiers des répondants sont des femmes et l'âge moyen est de 62 ans. La surreprésentation des femmes n'est en aucun cas une surprise s'agissant d'une association active sur les terrains de la famille, de l'éducation et de la consommation : ces domaines sont socialement définis comme des prérogatives féminines et la CSF en est à sa manière le reflet⁹. Il ne s'agit pas non plus d'une nouveauté : le MPF était déjà un mouvement majoritairement féminin et l'enquête de Chauvière et Duriez soulignait, au milieu des années 1980, que « si le syndicalisme professionnel est d'abord une affaire d'hommes, le syndicalisme extra-professionnel est surtout une affaire de femmes (les trois quarts des militants sont des femmes) »¹⁰.

⁸ Cette enquête quantitative a été complétée par une dizaine d'entretiens auprès de militants et cadres de la CSF rhônalpine, destinés à retracer leur carrière associative et à cerner les formes de leur engagement.

⁹ Voir par exemple, sur le terrain de l'école partiellement occupé par la CSF, M. BARTHELEMY, « Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France », *Revue française de sociologie*, 36 (3), 1995, p. 439-472.

¹⁰ M. CHAUVIERE, B. DURIEZ, « Couches intermédiaires et syndicalisme extra-professionnel », art. cit., p. 168.

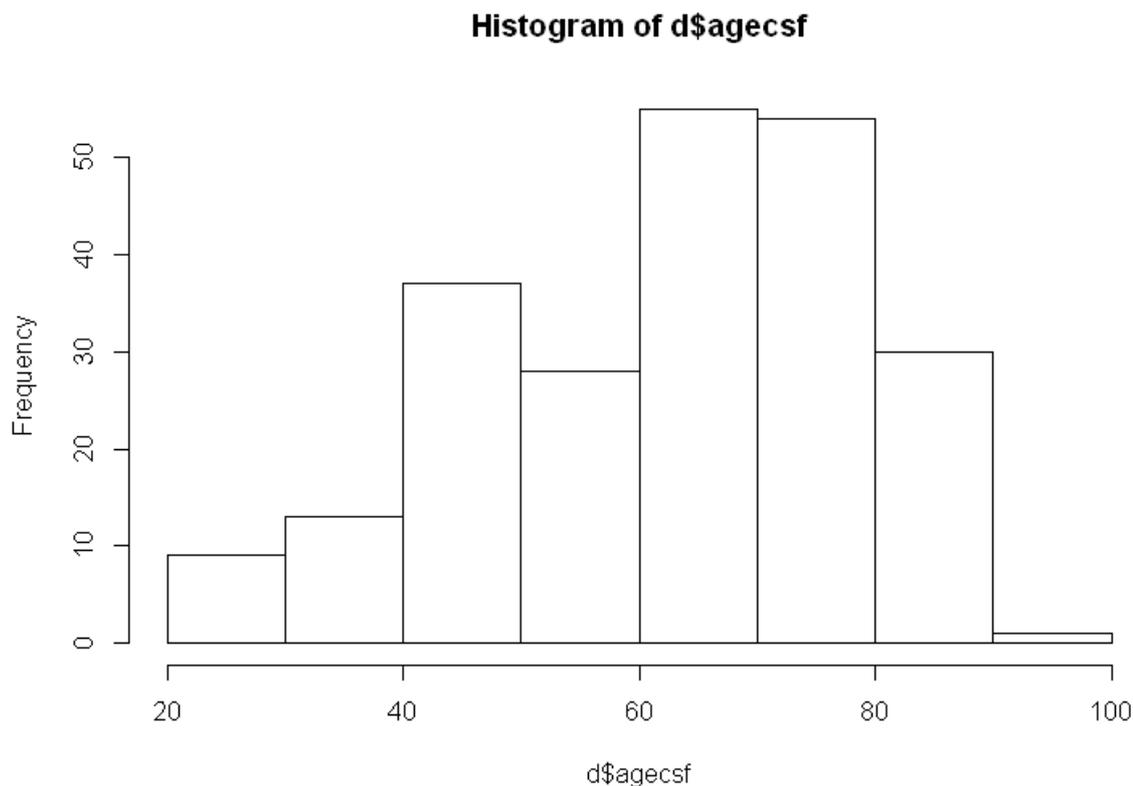


Figure 1. Structure par âge des répondants à l'enquête

La comparaison avec la même enquête révèle par contre un net vieillissement des effectifs : en trente ans, leur âge moyen s'est élevé d'une vingtaine d'années. Si, en 1985, Chauvière et Duriez indiquaient que « la moyenne d'âge dépasse un peu les 40 ans et la moitié ont entre 35 et 49 ans »¹¹, nos propres résultats relèvent une surreprésentation des 60-80 ans qui constituent plus de moitié des effectifs. À l'inverse, les plus jeunes sont nettement sous-représentés avec moins de 10 % entre 20 et 40 ans et 16,5 % entre 40 et 50 ans. Une telle évolution est indéniablement révélatrice d'une transformation de l'identité de l'association mais atteste également une évolution de ses activités puisque la CSF a, ces dernières années, développé son offre d'aide à domicile pour personnes âgées, qu'il est donc logique de voir présentes en plus grand nombre parmi ses adhérents. Reste que ce déplacement, même partiel, des activités de la CSF des familles d'actifs vers les personnes âgées est en lui-même significatif.

La vocation familiale de la CSF peut se mesurer au nombre d'enfants de ses adhérents. En 1985, Chauvière et Duriez remarquaient que « des enfants, les militants en ont souvent beaucoup », en l'occurrence 3,45 enfants en moyenne parmi ceux âgés de plus de 45 ans¹². Trente ans plus tard, ce taux a baissé tout en restant élevé — 2,8 enfants en moyenne — mais doit surtout être nuancé dès qu'on ne retient que les enfants à charge, ce qui fait chuter le taux à 0,75 enfant. En d'autres termes, les répondants sont certes des parents, mais des parents âgés dont les enfants sont désormais adultes et ont quitté le foyer.

La CSF n'en reste pas moins avant tout une association de familles. Les célibataires comptent pour seulement 10 % (contre près de 40 % dans la population

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

générale) et plus de 80 % des répondants ont des enfants. Le mariage reste la forme dominante d'union en regroupant près de la moitié des répondants (48 % contre 45 % dans la population générale) tandis que le nombre de Pacs est marginal et celui des unions libres restreint. Reflet de la pyramide des âges de la CSF, le nombre des veufs est relativement important (16,4 % contre 7,5 % dans la population générale) tandis que la part des divorcés est légèrement supérieure à celui de la population générale (11,7 % contre 8 %). Si la CSF a pour principe de reconnaître le fait familial tel qu'il se présente, c'est-à-dire en intégrant ses formes les moins instituées ou émergentes, sa composition atteste la prédominance des configurations les plus traditionnelles — ce qui est peut-être lié, au moins pour partie, à la surreprésentation des seniors.

Conséquence directe de l'élévation de l'âge moyen, les questions sur le statut professionnel et l'origine des revenus font apparaître une majorité de retraités. Ceux-ci représentent en effet 57 % des enquêtés alors que les salariés (CDD et CDI cumulés) n'en représentent qu'un quart. Une forte présence de retraités au sein du monde associatif ne constitue pas en soi une surprise. Davantage disponibles que les actifs, ils fournissent traditionnellement d'importants bataillons aux associations, spécialement à celles dotées d'une connotation altruiste marquée¹³. Il s'agit cependant ici de la population des adhérents — avant tout consommateurs des services offerts par la CSF — et non de celle des militants — davantage prestataires de ces mêmes services —, ce qui souligne une nouvelle fois l'évolution de l'offre de services du syndicat familial.

La stabilité du recrutement social de la CSF est pour sa part notable. En 1985, Chauvière et Duriez identifiaient 30 % d'employés, 19 % d'ouvriers et 11 % de personnels sociaux ou médicaux subalternes¹⁴. Trente ans plus tard, l'enquête rhônalpine constate que l'ancrage populaire de la CSF demeure fort. L'interrogation sur la dernière profession exercée révèle que les employés et ouvriers constituent la moitié de l'échantillon, les trois quarts si l'on y ajoute les professions intermédiaires. Une analyse plus fine révèle, côté employés, une prédominance des employés civils et agents de service de la fonction publique (11 %) et des employés administratifs d'entreprise (10 %). Côté ouvrier, ce sont les ouvriers qualifiés de type industriel (4,6 %) et les ouvriers qualifiés de type artisanal (6,7 %) qui fournissent les effectifs les plus importants. Au sein des professions intermédiaires, on trouve en plus grand nombre les professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées (6,3 %) ainsi que les métiers de la santé et du travail social (9,6 %). À l'inverse, les couches sociales les plus favorisées, telles que les professions libérales, chefs d'entreprise ou ingénieurs sont absentes ou marginales. Les professions agricoles sont également marginales, confirmant l'ancrage urbain de la CSF.

Tableau 1

PCS	Effectif	%
Agriculteurs exploitants	1	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5	2,5
Cadres et professions	18	8,95

¹³ Une étude menée par Martine Barthélémy sur diverses associations (dont la CSF) laïques ou catholiques, spécialement de parents d'élèves, familiales et de défense des droits de l'homme, signale, elle aussi, que leurs effectifs sont significativement plus âgés que la population générale : « Itinéraires militants et univers symboliques dans les associations de filiation catholique et laïque », in D. FERRAND-BECHMANN (dir.), *Les Bénévoles et leurs associations*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 110.

¹⁴ M. CHAUVIERE, B. DURIEZ, « Couches intermédiaires et syndicalisme extra-professionnel », art. cit., p. 169.

intellectuelles supérieures		
Professions intermédiaires	58	28,85
Employés	84	41,8
Ouvriers	35	17,4

Réponse à la question : Indiquez votre profession ou la dernière profession que vous avez exercée (niveau 1 des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE)

Les adhérents sont également dans leur majorité d'origine populaire. Pratiquement aucun parent n'a été chef d'entreprise ou profession libérale mais on constate quelques parents artisans ou commerçants. Est également à remarquer la part relativement importante (13 %) des adhérents d'origine rurale, dont le père et/ou la mère étaient exploitants agricoles. Mais c'est surtout la surreprésentation des pères ouvriers (35 %) et des mères sans profession (36,5 %) qui paraît une caractéristique marquante. L'appartenance des pères à la classe ouvrière, spécialement s'agissant d'une population elle-même relativement âgée, renvoie à un état antérieur des couches populaires où prédominaient les emplois industriels et artisanaux. L'absence de profession des mères renvoie quant à elle à la division traditionnelle des rôles masculin et féminin dans les couches populaires, attribuant à l'homme le rôle de pourvoyeur de revenus et à la femme les tâches d'entretien domestique et d'élevage des enfants. Ce qui paraît en fin de compte caractériser les adhérents de la CSF est une relative mobilité sociale puisqu'ils sont dans leur ensemble de condition légèrement plus favorable que leurs parents, ainsi que le suggèrent les taux des professions intermédiaires.

Près de la moitié des répondants vivent dans le département où ils sont nés, ce qui peut être un indicateur d'intégration et de stabilité sociales (en d'autres termes, ces familles n'ont pas eu besoin de migrer pour trouver un emploi). On trouve en revanche 14 % de répondants nés à l'étranger, ce qui peut être considéré comme relativement faible quand on sait que les immigrés constituent aujourd'hui une part conséquente des couches populaires¹⁵.

Les adhérents de la CSF apparaissent pratiquement aussi diplômés que la population générale mais avec des nuances selon le niveau. Ils sont ainsi moins nombreux (18,6 %) à avoir interrompu leurs études en primaire que dans la population générale (26 %). Si la part de celles et ceux qui se sont arrêtés au collège est supérieure à la CSF (14,8 % contre 6,6 % de titulaires du brevet des collèges), en revanche la part des lycéens (lycées professionnel et général rassemblent 31 % des effectifs) est proche de la part cumulée des titulaires de CAP, brevet professionnel et bac de la population générale (35 %). Proximité également s'agissant de l'enseignement supérieur auquel ont accédé un peu plus d'un quart des adhérents de la CSF contre près de 24 % de la population générale. Ces résultats pourraient surprendre compte tenu du recrutement à dominante populaire de la CSF. Alors que la distribution sociale des diplômes inviterait à supposer une part importante de personnes peu qualifiées, les adhérents présentent une structure de capital scolaire proche de celle de la population française. Compte tenu de l'âge moyen des effectifs, il ne s'agit pas, ou pas seulement, d'un effet de l'élévation du niveau scolaire à l'œuvre en France depuis quelques décennies. Si la fraction la plus jeune des adhérents est plus diplômée que la plus âgée, cette dernière présente elle-même un niveau scolaire supérieur à la moyenne générale. On peut en tirer le constat

¹⁵ 19 % des immigrés sont par exemple ouvriers non qualifiés contre 10 % des non-immigrés ; cf. « L'accès à un travail et des conditions d'emploi plus difficiles pour les immigrés », *INSEE Analyse Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 22, septembre 2016 ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2128975> (consulté le 13 septembre 2018).

d'une surqualification relative des adhérents qui confirme l'un des principaux acquis de la sociologie de l'action associative, à savoir que la propension à s'engager est directement corrélée au niveau de capital scolaire.

Tableau 2

Réponse	Décompte	Pourcentage
En primaire	44	18,6
Au collège	35	14,8
En lycée général	25	10,6
En lycée professionnel	48	20,3
En études supérieures	63	26,7
Sans réponse	21	9

Réponses à la question « Quand avez-vous arrêté vos études ? »

Les adhérents de la CSF sont à près de 23 % syndiqués. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale mais peut paraître bas en regard de la tradition militante dans laquelle s'inscrit la CSF. En revanche, les préférences syndicales restent fidèles au creuset militant de l'association puisque, comme elle issue du catholicisme social, la CFDT reste majoritaire parmi les adhérents syndiqués. La vie associative est, elle aussi, significativement présente avec une surreprésentation des associations d'éducation populaire ou à vocation médico-sociale (aide aux handicapés, aide à domicile, de malades, SOS amitié, etc.). Les affiliations partisans se sont affaiblies (autour de 5 % de l'effectif total, contre 15 % en 1985¹⁶) mais donnent comme il y a trente ans, la préférence au Parti socialiste. Invités à situer leurs préférences politiques sur la classique échelle droite-gauche à sept niveaux (voir figure 2), les adhérents confirment le net ancrage à gauche de la CSF puisque, cumulées, les positions 1 à 3 sont largement majoritaires. C'est même une sensibilité d'extrême gauche qui se dessine avec le cumul des positions 1 et 2. Les positions de droite et plus encore d'extrême droite, sans être totalement absentes, sont minoritaires. La position 4, assimilable au centrisme, n'est toutefois pas négligeable (mais peut aussi relever d'une réticence à se situer politiquement).

¹⁶ Cf. Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.

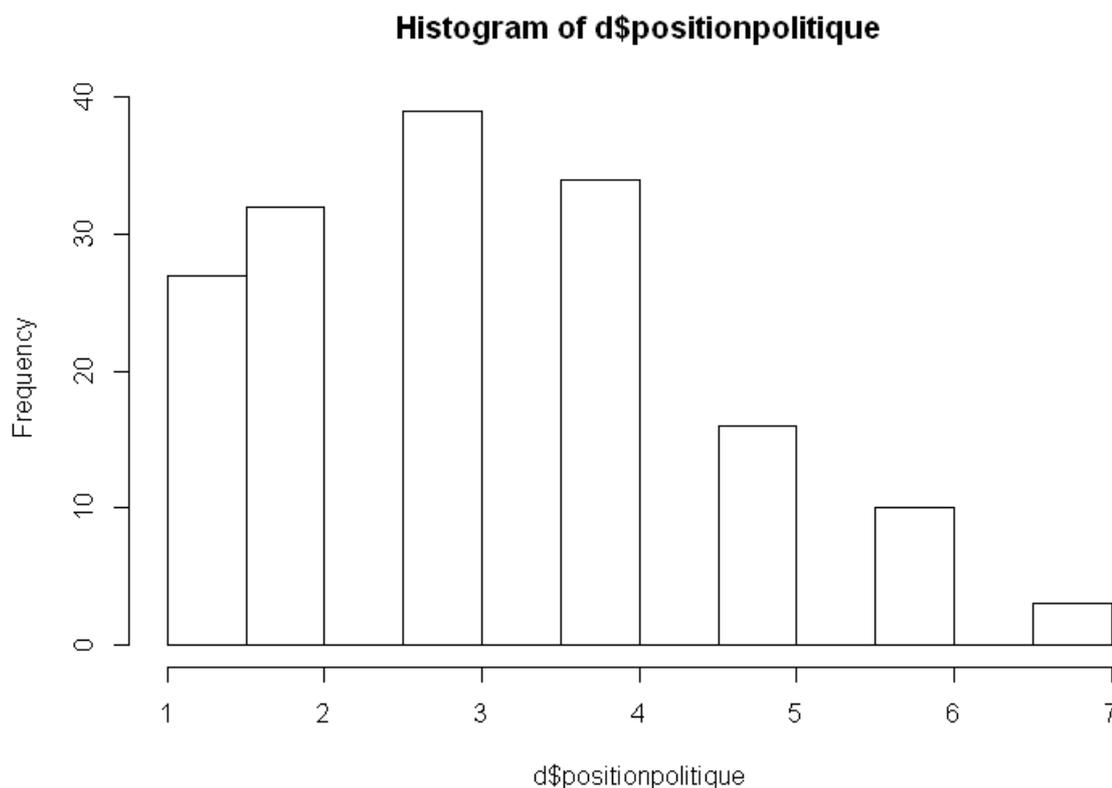


Figure 2. Positionnement sur l'échelle gauche-droite (de 1 – le plus à gauche – à 7 – le plus à droite)

La question des options religieuses fait apparaître une courte majorité de chrétiens (57 %) suivis de 18,5 % de sans religion¹⁷. Il s'agit là encore d'une évolution notable, significative d'un certain délitement du creuset originel de la CSF, puisque l'enquête publiée en 1985 indiquait une autodéfinition de la quasi-totalité des répondants comme catholiques. La proportion des musulmans déclarés (13 %) peut quant à elle apparaître faible en regard de la population cible de la CSF et attester sa difficulté à accompagner les recompositions des couches populaires urbaines.

La CSF et ses adhérents

Un ensemble de questions était destiné à cerner le rapport que les adhérents entretiennent au syndicat familial, et spécialement la perception qu'ils s'en font. Il est plus difficile d'identifier des constantes ou des évolutions car ce type d'interrogation était absent de l'étude menée il y a trente ans par Chauvière et Duriez.

Pour ses adhérents, la CSF reste prioritairement (60,5 %) une association familiale, identification sans doute facilitée par la présence du mot « famille » dans son nom. Elle est aussi, de manière moins massive mais cependant conséquente, identifiée à la fois et dans des proportions égales (31 %) comme une association de locataires et une association de consommateurs¹⁸. En revanche, sa dimension syndicale est la moins fréquemment rapportée, sans doute du fait de l'identification de cette catégorie

¹⁷ Les répondants restants se partagent entre musulmans (13 %) et autres (4 %), auxquels s'ajoutent les refus de répondre.

¹⁸ Plusieurs réponses étaient possibles à la même question.

organisationnelle avec le monde du travail mais aussi d'un affaiblissement plus général de la référence syndicale au sein de la population. Les secteurs d'intervention qui intéressent le plus les adhérents sont, dans l'ordre, le logement (64 %) et la consommation (59 %), suivis d'assez loin par la santé (35 %), l'éducation (30 %) et les loisirs et la culture (28 %).

Les activités et services les plus appréciés sont les permanences d'accueil et, plus globalement, celles qui relèvent d'une prise en charge individuelle. Ce résultat suggère une perception de la CSF dans une logique de service personnalisé : elle est une instance auprès de laquelle solliciter une aide en cas de difficulté, un pôle de ressources vers lequel se tourner en cas de besoin. Une telle perception va dans le sens d'une remise de soi, d'une délégation à d'autres davantage compétents de la résolution de ses difficultés, qui sont à l'opposé du projet d'éducation populaire de la CSF. Ce constat est cependant contrebalancé par l'importance de la thématique de l'« action collective »¹⁹, plébiscitée par 48 % des répondants. Ce résultat atteste que si la dimension proprement syndicale de la CSF est peu reconnue, sa capacité de mobilisation et, plus globalement, l'importance de l'action collective dans la défense de ses droits et intérêts restent des aspects majeurs de l'adhésion.

Pour autant, si la CSF est bien identifiée et ses activités appréciées, elle n'est pas nécessairement bien connue de ses membres. C'est ce que révèlent les réponses à la question sur l'année de sa fondation, destinée à mesurer le degré de maîtrise de son histoire. Seuls 17 % des répondants disent connaître cette date et 13 % donnent une réponse à peu près exacte. Cette méconnaissance n'est pas anodine en regard de ce que l'on a dit précédemment du contexte historique de fondation de la CSF au sein du creuset du catholicisme social en ce qu'elle semble témoigner d'un détachement de l'image de la CSF de son univers militant d'origine.

C'est plus globalement le champ des associations familiales, de locataires et de consommateurs qui apparaît peu ou mal connu. Seulement 28 % des répondants affirme connaître une ou plusieurs autres associations comparables et 18 % peut en nommer une. Ces résultats suggèrent que, dans bien des cas, ce ne sont pas les origines ou les principes d'inspiration de la CSF qui ont motivé ses membres au moment de l'adhésion mais le fait qu'elle ait été la seule présente ou la seule identifiée. S'il est certainement réducteur de parler d'une adhésion par défaut, cette situation indique que celle-ci n'est pas, dans bien des cas, le résultat d'un choix au sein d'une offre associative diversifiée. Une nouvelle fois, il semble que l'image de la CSF soit détachée de sa mouvance d'origine ; pour bon nombre de ses membres, elle est certes une association de défense des familles, des locataires et des consommateurs mais relativement neutre.

Il ressort des réponses à la question « comment avez-vous connu la CSF ? » que les relations d'interconnaissance jouent un rôle prédominant dans l'orientation vers l'association puisqu'une majorité de répondants dit l'avoir connue par la famille ou des connaissances. Les organismes sociaux ou institutions (12,6 %) et la communication de la CSF (12 %) suivent assez loin tandis que les médias apparaissent négligeables. L'importance des interconnaissances dans le ralliement à la CSF est confirmée par les réponses à la question « Connaissez-vous une ou plusieurs personnes faisant partie de la CSF avant de prendre contact et qui vous ait incité à le faire ? » puisque ce sont 59 % des répondants qui répondent positivement. Un autre résultat permet de préciser les

¹⁹ Notion importante du discours de la CSF depuis ses origines, l'action collective pointe la nécessité, pour les familles populaires, de s'organiser et d'unir leurs forces, et de passer de la « conscience individuelle » à une « démarche collective » (<https://www.la-csf.org/spip.php?rubrique21> ; consulté le 13 septembre 2018).

ressorts de ce « bouche à oreille » tout en confirmant le détachement de la CSF de son creuset militant. Il apparaît en effet — et de manière un peu étonnante quand on sait l'influence des phénomènes d'hérédité militante — que peu d'adhérents actuels (6,3 %) avaient des parents membres de la CSF. Ce résultat doit être pondéré en regard de l'âge avancé de bon nombre de répondants mais il témoigne sans doute aussi d'une recomposition des bases sociales de ce militantisme, davantage ancré dans des réseaux de sociabilité extra-familiaux. Il témoigne plus largement — et de manière similaire à ce qui a pu être repéré en matière de syndicalisme salarié²⁰ — que les labels organisationnels et les positionnements idéologiques jouent un rôle secondaire dans des adhésions davantage motivées par des liens personnalisés fondés sur une proximité géographique ou sociale, que résume bien le concept de capital d'autochtonie²¹.

La plupart des adhésions sont récentes. L'écrasante majorité a rejoint la CSF il y a moins de dix ans, marquant un écart net avec ceux dont l'adhésion date de plus de quinze ans. On peut penser, en constatant les niveaux proches des adhérents des années 1970, 1980 et 1990, qu'un volant conséquent d'adhérents reste fidèle à l'association. Mais l'importance des adhésions récentes, couplée aux difficultés rencontrées par les sections lors de la passation du questionnaire, laisse penser que bon nombre d'entre elles sont temporaires, découlant d'une demande d'aide ponctuelle et éventuellement reconduite par reconnaissance pour le service rendu mais sans relever d'un engagement durable. Quoiqu'impossible à mesurer par le questionnaire, l'hypothèse d'un fort turnover gravitant autour d'un noyau stable de « fidèles » peut néanmoins être formulée au vu de ces résultats. Comme on pouvait s'y attendre, les plus anciens sont les plus fidèles mais cependant pas dans des proportions très importantes et certains adhérents ont récemment rejoint la CSF à un âge relativement avancé. On peut penser que joue ici l'orientation récente de l'offre de services de la CSF vers les seniors.

²⁰ A. COLLOVALD, L. MATHIEU, « La pédagogie morale de la grève », in S. BEROU, P. BOUFFARTIGUE (dir.), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, Paris, La Dispute, 2009, p. 197.

²¹ Le concept a été élaboré par Jean-Noël Retière afin de rendre compte de « la place centrale que revêtent, pour les classes populaires, le fait et/ou le sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique, au double sens de l'engagement et de l'intérêt *a minima* pour la chose publique », in « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, 2003, p. 122.

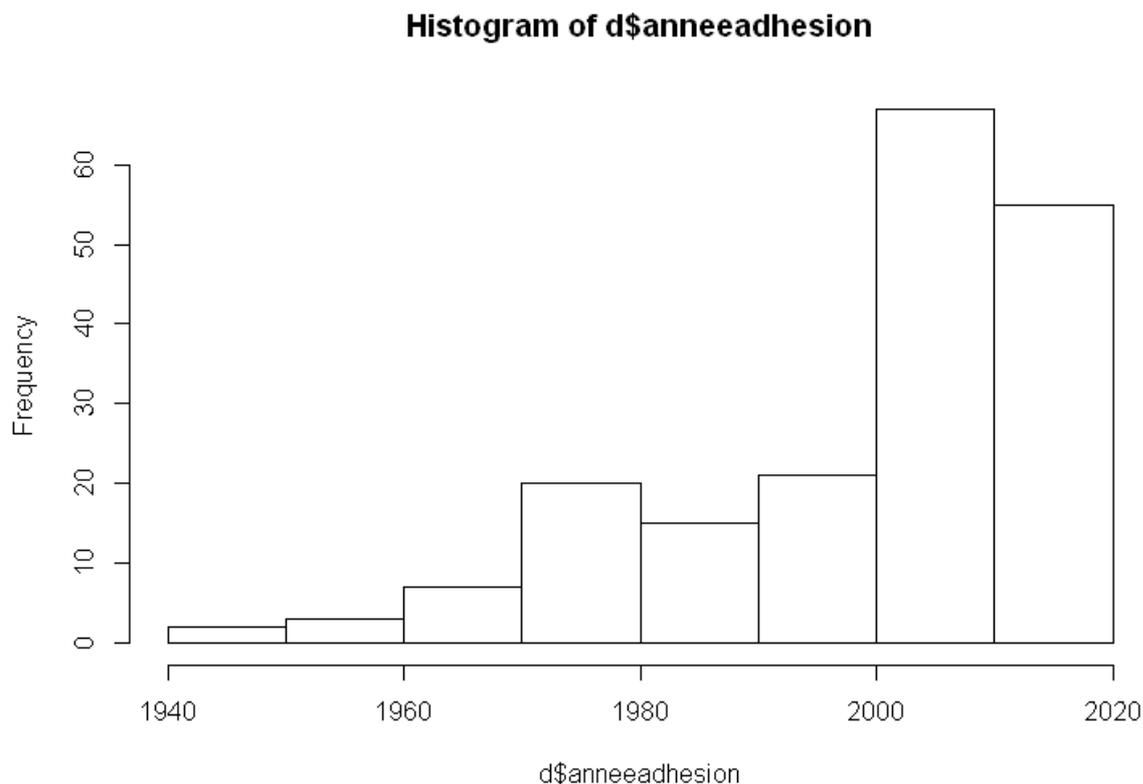


Figure 3. Année d'adhésion à la CSF

Ces résultats paraissent conforter la thèse, avancée par Jacques Ion, du développement d'un « engagement post-it » marqué par la labilité voire la versatilité des investissements associatifs²². On gardera cependant à l'esprit que rien ne permet d'affirmer, comme le fait cet auteur, qu'il s'agit d'un phénomène nouveau révélateur d'une transformation des manières de s'engager. Axelle Brodiez a montré que, dès les années 1950, la labilité caractérisait les adhésions au Secours populaire français, organisation alors proche d'un Parti communiste pourtant posé comme emblématique du « militantisme total » auquel Ion oppose l'« engagement distancié »²³. Surtout, s'agissant de la CSF, l'étude de Chauvière et Duriez indiquait que la relative brièveté des adhésions était déjà réperable dans les années 1980²⁴.

Le questionnaire comportait une question ouverte formulée ainsi : « Qu'avez-vous appris à la CSF ? », à laquelle ont répondu 43 % d'entre eux. Il est difficile d'opérer un traitement systématique de réponses ainsi formulées en toute liberté par les adhérents mais plusieurs thématiques émergent tout en étant fréquemment mêlées. Les services fournis par l'association sont largement plébiscités, ce qui confirme sa perception comme dispensatrice d'aides personnalisées. Sont ainsi cités l'informatique, l'aide sur la question du logement, « les procédures à suivre en cas de litige », « les cours de français », « le fonctionnement des charges », etc. Dans la continuité, la CSF apparaît

²² J. ION, *La Fin des militants ?*, op. cit.

²³ A. BRODIEZ, *Le Secours populaire français (1945-2000)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, notamment p. 313 et 327.

²⁴ La moitié des répondants déclaraient avoir adhéré depuis moins de dix ans (*Qui sont les militants de la CSF ?*, rapport cité, tableau 1). Une étude interne menée en 1996 indiquait quant à elle que, parmi les militants de la CSF, un tiers avait adhéré depuis moins de sept ans ; *Action syndicale des familles*, n° 130, 1996, p. 30.

comme une dispensatrice majeure d'information, parfois citée de manière globale (« Informations diverses ») ou plus spécifiée (« Des informations par rapport au logement », « Que l'on pouvait avoir des aides scolaires même en ayant de petits revenus », « Un peu plus de connaissances en droit immobilier », etc.).

Cette vocation d'information apparaît intrinsèquement liée au projet d'éducation populaire de la CSF. Plusieurs réponses insistent ainsi sur la découverte ou l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences, notamment en matière de défense des droits. Ainsi certains disent avoir appris à la CSF « qu'on peut se défendre contre les propriétaires de mauvaise foi, la défense des consommateurs », « comprendre certaines lois », « à mettre les points sur les i avec propriétaire et syndic », « à mieux nous organiser collectivement », etc. Dans ce processus de découverte, un accent particulier est accordé à l'action collective dont les valeurs et l'efficacité sont reconnues et mises en exergue. Les adhérents insistent ainsi sur « la mixité sociale, la lutte solidaire » ou « la nécessité d'être avec d'autres ». Ils affirment que « l'action collective ça paye », qu'« en groupe on est plus fort, à se défendre lors de litiges » ou encore que « quand on est nombreux on peut réussir ». C'est d'une meilleure confiance en soi que témoigne par exemple cet adhérent lorsqu'il dit avoir appris à la CSF que « l'on peut parfois se faire entendre face à des grands groupes sans scrupules ». La valorisation de l'action collective débouche sur des principes généraux tels que la solidarité (citée plusieurs fois), « l'engagement collectif, le respect des différences, la confiance dans les possibilités de chacun », « l'entraide », etc.

D'autres réponses indiquent toutefois que cette démarche d'éducation populaire n'est pas intégrée par tous les répondants. Certaines expriment une logique de remise de soi à une association perçue comme mieux à même de régler les difficultés rencontrées. Les enquêtés qui valorisent le fait que « certains peuvent nous aider », louent « leur service, leur disponibilité » ainsi que « leur implication dans la défense des locataires », ou avancent qu'« ils sont là pour nous soutenir », témoignent par leurs formulations (« leurs », « ils ») qu'ils se pensent dans un rapport d'extériorité à l'association qui s'adresse à eux mais dont d'autres, en mesure de les assister, sont les « véritables membres ». Si, de toute évidence, les principes d'éducation populaire que défend la CSF sont bien perçus par nombre de ses adhérents, ils entrent néanmoins en tension avec une autre logique, inverse, basée sur la relation de service et la délégation. Cette tension n'est pas spécifique au secteur des associations familiales ou de consommateurs. Elle est également présente au sein du champ syndical professionnel où remise de soi et demande d'assistance individuelle tendent à concurrencer la défense collective des intérêts des salariés²⁵.

Militer à la CSF

L'identification d'une tension entre action collective et remise de soi à des prestataires de services a motivé l'établissement, au sein des répondants, d'une distinction entre deux catégories, celles des adhérents et des militants. Cette césure a été opérée à partir des réponses à la question « Occupez-vous actuellement ou avez-vous occupé par le passé des responsabilités à la CSF ? » Près de 17 % (soit 40 répondants) a répondu positivement, en invoquant pour la plupart une activité d'animation ou de représentation de la CSF au niveau local, plus rarement départemental ou national. Une

²⁵ Voir A. COLLOVALD, L. MATHIEU, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n° 86, 2009, p. 142.

nouvelle fois, les effectifs réduits des populations identifiées impliquent de réserver aux hypothèses qui suivent un statut éminemment provisoire.

Les militants ne se distinguent guère des adhérents sur les deux plans du sexe et de l'âge puisque les femmes y comptent pour les deux tiers et l'âge moyen y est de 67,5 ans. Les animateurs de la CSF se révèlent donc, sur ces deux plans, représentatifs de leur base. Ce profil contredit la tendance, au sein du secteur associatif, à voir la part des hommes augmenter à mesure que s'élève la position hiérarchique mais confirme en revanche la capacité plus élevée, résumée par l'expression de « disponibilité biographique »²⁶, des retraités à s'engager plus activement dans la vie associative. Non seulement les militants ont plus souvent des enfants que les adhérents (90 % contre 82 %) mais ils en ont davantage : trois en moyenne contre 2,7 pour les adhérents. L'influence de cette variable s'estompe cependant dès que l'on intègre que la majorité de ces militants étant relativement âgés, il ne s'agit pas d'enfants à charge. Reste qu'avoir soi-même élevé des enfants, et d'autant plus qu'ils ont été nombreux, paraît constituer un critère de légitimité au sein de la CSF.

S'agissant du niveau d'études, la tendance générale des plus diplômés à exercer plus de responsabilités associatives²⁷ se confirme mais partiellement et en faisant apparaître d'étonnants contrastes. Pour une part, les plus investis au sein de la CSF sont davantage diplômés que les simples adhérents puisqu'ils ont plus souvent accédé à l'enseignement supérieur (32,5 % contre 26 %). Mais ils sont également plus nombreux à avoir interrompu leurs études en primaire (25 % contre 20 %) et moins nombreux à avoir accédé au lycée général, ce qui tend à attester une certaine capacité de la CSF à surmonter les effets des inégalités scolaires. La comparaison des professions exercées indique que si les « cadres » de la CSF occupent des statuts plus favorisés que la majorité des adhérents, cette différence sociale n'est pas considérable, en tout cas moindre que dans d'autres associations comparables²⁸. De fait, la CSF reste caractérisée par un recrutement au sein des couches relativement modestes *y compris parmi ses cadres*, lesquels peuvent légitimement prétendre à une représentation les familles populaires qui ne soit pas seulement fondée sur la délégation.

Fort logiquement, les militants sont présents de plus longue date au sein de la CSF que les adhérents. Ils sont également, et de manière tout aussi prévisible, plus souvent membres d'autres organisations (67,5 % sont membres d'une association, d'un syndicat ou d'un parti, contre 42 % des simples adhérents) et expriment dans leur majorité des sympathies de gauche (de manière plus nuancée toutefois que l'ensemble des adhérents puisque le positionnement 2 prédomine et les positions centristes voire de droite sont relativement présentes). Sur le plan religieux, les militants se déclarent plus fréquemment croyants et chrétiens (70 % contre 55 %).

Les entretiens réalisés auprès de dix animateurs de la CSF²⁹ livrent quelques informations suggestives sur les rapports entre le syndicat familial et son public, qui éclairent ces résultats. Ce que l'on a désigné plus haut comme une propension à la

²⁶ D. McADAM, « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92 (1), 1986, p. 64-90.

²⁷ L. PROUTEAU, F.-C. WOLFF, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et statistique*, n° 352-353, 2002, p. 61.

²⁸ Voir par exemple le travail de Sophie Rétif sur la Confédération nationale des associations familiales catholiques ; *op. cit.*

²⁹ Il s'agit plus précisément de sept femmes et trois hommes occupant depuis peu (cinq ans au maximum) des responsabilités au sein de la CSF. Leur âge va de 23 à 74 ans ; leurs professions relèvent des ouvriers et des employés avec une présence notable, côté féminin, de métiers relevant du care (infirmière, assistante maternelle, aide à domicile).

remise de soi, solidaire d'une perception de la CSF comme prestataire de services personnalisés, est ainsi perçu comme un point délicat des relations entre militants et adhérents.

Les entretiens confirment ainsi l'importance du capital d'autochtonie sur lequel repose leur légitimité de militant, que celui-ci soit préalable ou la conséquence de leur investissement au sein de la CSF. Plusieurs, en effet, n'ont pas d'eux-mêmes proposé leurs services à l'association mais ont été invités à s'y investir par ses membres, parfois après en avoir d'abord été simples usagers. Faute de connaître exactement ce qui a motivé leurs « recruteurs » à les démarcher, on peut faire l'hypothèse que ce sont des affinités sociales — interprétées notamment en termes de compétence et de bonne volonté — ainsi que leur implication préalable dans la vie du quartier qui les ont incités à leur adresser une offre d'engagement.

L'engagement au sein de la CSF est lui-même producteur de capital d'autochtonie puisqu'il contribue à différencier les nouveaux militants de leurs voisins, potentiels usagers de l'association. Être identifié comme en mesure d'apporter des réponses à des difficultés (de consommation, scolaires, dans les rapports avec un bailleur, etc.) leur confère une légitimité inédite, source de gratifications symboliques appréciées, mais parfois aussi perçue comme déconcertante. Tout se passe comme si la notoriété de leur engagement dans le syndicat familial, lui-même perçu sur un registre institutionnel, les dotait d'un statut distinctif. Il ne s'agit d'ailleurs pas que d'un statut mais également d'un pouvoir censé lui être associé, comme si le fait d'être revêtu d'une dimension institutionnelle accroissait la capacité à résoudre les difficultés d'autrui. Une militante confie ainsi que « dans la montée que j'habite, ils me donnent un pouvoir que j'ai pas. Vous voyez, ils vont me donner tout de suite un pouvoir, c'est-à-dire que je vais pouvoir démêler tout de suite leur problème, y'en a qui m'ont demandé du travail. » Cette attitude de remise de soi interpelle les militants qui, pour leur part, ne se perçoivent pas comme significativement différents de ceux à qui ils offrent leur assistance. Tout se passe comme si être connu comme engagé faisait devenir autre, dotait d'un statut particulier que certains estiment embarrassant.

Cet enjeu est solidaire d'une interrogation sur le statut de la CSF. Plusieurs militants expriment leur perplexité, voire leur incompréhension, devant le label « syndical » qui figure dans son nom. L'un des enquêtés omet systématiquement ce terme en parlant de la « Confédération des familles » pendant l'entretien tandis qu'une jeune retraitée, ancienne adhérente de la CGT, juge ce statut inadéquat : « Ah non, c'est pas un syndicat, je trouve pas que ça soit un syndicat. Non, c'est plus de l'associatif. » De telles réactions, qui mêlent, selon les cas, méconnaissance du fait syndical et hostilité diffuse à son égard, sont sans doute davantage significatives de l'évolution de la place des organisations représentatives des travailleurs que d'une crise d'identité de la CSF. Mais cette mise à distance de son statut syndical tend à s'accompagner de la valorisation d'un autre registre, celui, davantage dépolitisé et déconflictualisé, du caritatif. Pour ce militant qui récuse le parallèle avec les syndicats de salariés, « la Confédération des familles oui, c'est sûr que c'est fait plus pour que ça puisse aider la population, les gens en grande difficulté. » L'assimilation est encore plus claire chez cette retraitée que sa carrière d'infirmière puis de directrice de crèche prédispose à envisager son action sur le mode de l'aide extérieure apportée à des populations en situation de besoin : « C'est comme ça que je le vois dans mon engagement à la CSF, c'est l'accompagnement pour des familles qui sont en grande partie étrangères, qui ne maîtrisent pas la langue française, qui veulent que leurs enfants aillent à l'école et c'est tout en leur honneur.

Pour les aider, aider les parents à comprendre qu'ils ont quand même un rôle même si ils maîtrisent pas la langue. »

Cette conception à tonalité caritative est en décalage avec les principes d'éducation populaire constitutifs du projet de la CSF. Elle est, il est important de le souligner, minoritaire parmi les enquêtés mais témoigne d'une certaine indécision du rapport des militants de la CSF à leur public et de leur difficulté à le définir. Pour le dire de manière un peu schématique, la question qui semble se poser à ces militants est de savoir si ce public est composé de *semblables*, partageant une identité sociale et des conditions d'existence comparables aux leurs, ou s'il agit d'*autres*, marqués par des statuts et des conditions davantage dégradés. Les inquiétudes exprimées par plusieurs enquêtés — actifs en recherche d'emploi ou qui se savent menacés par le chômage — quant à leurs perspectives professionnelles sont sans doute une des clés de cette indécision : l'incertitude sur l'avenir et la crainte de la pauvreté, caractéristiques des classes populaires dans un contexte de crise, sont structurantes de leur rapport au monde social.

Redisons-le, les limites de la présente étude sont importantes, en premier lieu du fait du caractère réduit des données tant quantitatives que qualitatives sur lesquelles elle repose. Elle n'en suggère pas moins quelques pistes d'analyse que d'autres recherches plus ambitieuses gagneraient à mettre à l'épreuve, qu'il s'agisse des modes d'engagement en milieu populaire ou, plus spécifiquement, des évolutions du syndicalisme familial. Le vieillissement des effectifs apparaît comme le trait le plus marquant mais certainement pas le plus univoque puisqu'il paraît tant attester d'un vieillissement social de l'organisation que résulter d'une orientation de son offre de services vers les personnes âgées. Si un certain nombre de constantes fortes (féminisation, ancrage dans les classes populaires, orientation à gauche) sont toujours structurantes, l'étude révèle aussi un certain délitement des bases sociales, ancrées dans le catholicisme social, de l'organisation. Par suite, c'est un ensemble de références autrefois constitutives de l'action de la CSF (et synthétisées dans son identité « syndicale ») qui paraissent fragilisées. Certes, rien n'indique que la prépondérance d'adhésions ponctuelles relevant d'une relation de service soit une radicale nouveauté. Mais ce que l'on a identifié comme une tendance caritative, à l'opposé du projet fondateur de la CSF de capacitation par l'action collective, solidaire d'une difficulté à identifier (c'est-à-dire aussi à nommer)³⁰ le public de l'organisation, paraît participer de la crise plus générale de la représentation politique des classes populaires³¹.

³⁰ C'est ainsi le vocabulaire des « petites gens », de « ceux du bas de l'échelle » ou encore du « petit niveau social » qui est privilégié dans les entretiens pour définir une identité partagée entre militants et adhérents de la CSF.

³¹ Voir à ce propos le dossier « De la classe ouvrière aux classes populaires » de la revue *Savoir/agir*, n° 34, 2015.